



LES MEMBRES DU PARTI CNL ARRETES AU COURS DE L'ANNEE 2022

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 24 janvier 2022, sur la colline Kiyange, zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Bonaventure Ndikuriyo alias Bolingo, président de la commission de sécurité du CNL dans cette commune et son ancien compagnon de lutte au sein du mouvement FNL qui venait lui rendre visite à son domicile ont été arrêtés par Pépin Habimana, responsable provincial du SNR de Rutana. Selon des sources sur place, Bonaventure Ndikuriyo répondait à un appel téléphonique d'une personne non identifiée au chef-lieu de la commune Kayogoro. Selon les mêmes sources, les deux personnes ont été menottées et conduites au cachot du commissariat de police à Makamba.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, à Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Marie Nintunze, représentant du parti CNL dans cette commune et un autre membre de ce parti, ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat de police à Rumonge. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de collaborer avec des mouvements rebelles. Selon les mêmes sources, ils ont été arrêtés après une fouille perquisition à leur domicile mais aucun objet compromettant n'a été trouvé.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Bugarama, province Rumonge

En date du 23 janvier 2022, au chef-lieu de la zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge, Sylvie Nyandwi, membre du parti CNL, âgée de 60 ans, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial de police à Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été accusée de collaborer avec des groupes armés.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 27 février 2022, dans la localité appelée Kurubaho, commune Giharo, province Rutana, Raphaël, membre du parti CNL, résidant sur la colline Mugondo, commune Mpinga-Kayove, de cette même province a été arrêté et malmené par des Imbonerakure sur l'ordre de Violette Niyukuri, responsable du parti CNDD-FDD sur la sous-colline Musenyi, colline Butezi de la

même commune. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure l'ont accusé de porter un tricot du parti CNL et l'ont obligé de l'enlever arguant qu'ils n'ont pas besoin de voir des membres du parti CNL sur la colline Butezi mais il a refusé. Par après, ils l'ont conduit chez Vincent Butoyi, chef de colline et l'ont retenu toute la journée. Ils l'ont libéré après avoir donné deux bidons de bière de banane.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en province Rutana

En date du 19 mars 2022, le matin, à la PJ Rutana, au chef-lieu de la province Rutana, Oscar Condayisavye, Jean Bosco Ngeziminwe, Eric et Jean Marie Ndaribike, tous membres du parti CNL, résidant dans la commune Giharo, ont été détenus. Selon des sources sur place, ils ont eu des menaces d'emprisonnement de la part des Imbonerakure Damas Ntibahezwa alias Kibezi, responsable des Imbonerakure dans la zone Butezi ; Bosco Ciza, responsable du parti CNDD-FDD sur la colline Butezi; Vincent Butoyi, chef de colline Butezi ; Elias Nikozubakwa et Jean Baptiste Ntibatingeso sur l'ordre de Sylvain Nzikoruriho, responsable provincial du parti CNDD-FDD en province Rutana et Rénovat Hakizimana, responsable du parti CNDD-FDD en commune Giharo. Ils étaient accusés d'être des proches de Nderenganya, responsable communal du parti CNL, qui a été arrêté et détenu à la prison de Rutana. Suite à ces menaces, ces quatre membres du parti CNL ont pris le large vers la Tanzanie en date du 15 mars 2022 mais ils y ont été arrêtés sur la demande de Sylvain Nzikoruriho et Renovat Hakizimana. Ils ont été rapatriés en passant par la commune Mabanda et ont passé la nuit au poste de police à Makamba avant d'être transférés au cachot de la PJ Rutana dans la matinée du 19 mars 2022.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

En date du 23 mars 2022, vers 16 heures, sur la colline Tenga local, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Ernest Bigirimana, membre du parti CNL, a été arrêté par Alexis Ndayikengurukiye alias Nkoroka, cadre du SNR. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la Cathédrale Régina Mundi.

Vingt-deux membres du parti CNL arrêtés en commune Bukemba, province Rutana

En date du 23 mars 2022, sur la colline et zone Gihofi, commune Bukemba, province Rutana, Arnauld Gakiza, âgé de 26 ans, membre du parti CNL, a été arrêté à Gihofi et a été conduit au cachot du commissariat communal de police à Bukemba par l'administrateur de cette commune en l'accusant d'appartenir à un mouvement rebelle. Selon des sources sur place, juste après cette arrestation, des policiers ont pris son téléphone, ont consulté ses appels et ont appréhendé un nommé Congera avant d'arrêter 20 autres membres de ce même parti. Tous ont été conduits au cachot du commissariat communal de Bukemba. Selon les mêmes sources, en date du 24 mars 2022, Gakiza et Congera ont été transférés à un cachot de Bujumbura Mairie par des agents du SNR

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 30 mars 2022, au centre Kigina, colline Ngara, commune Kayokwe, province Mwaro, un prénommé Eric, commerçant, membre du parti CNL, a été arrêté par le responsable provincial du SNR de Mwaro, Eliphase. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir engrossé une fille

de 24 ans. Selon les mêmes sources, cette fille considérée comme victime a cependant nié les faits en indiquant au chef du SNR qu'elle pouvait porter plainte si elle avait été violée. Eric a été victime d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD.

Une femme arrêtée à la place de son mari membre du parti CNL en commune et province Rutana

En date du 30 mars 2022, vers 6 heures du matin, à la sous-colline Karindo II, colline, commune et province Rutana, Suavis Ndayisenga, enceinte de 8 mois, enseignante à l'ECOFO Nyarubere, DCE Rutana, membre du parti CNL, a été arrêtée et conduite au cachot du commissariat provincial par Pépin Habimana, responsable provincial du SNR à Rutana, accompagné par le secrétaire communal du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, elle a été arrêtée à la place de son mari, Gilbert Sinamenye, enseignant à l'ECOFO Mwayi, membre du parti CNL. Celui-ci était accusé d'être un rebelle et il avait déjà quitté la maison très tôt le matin, à 5 heures. Rappelons que 22 autres membres du parti CNL avaient été arrêtés en date du 23 mars 2022, dans cette même province en les accusant d'être des rebelles. La santé de cette femme s'est détériorée et elle a été sortie du cachot pour être alitée à l'hôpital de Rutana.

Sept membres du parti CNL dont une femme arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 26 avril 2022, sur la colline Ruyumpu, commune Kiremba, province Ngozi, Pierre Mpawenimana chef de cette colline, sa femme Daphrose Nahimana, Pierre Girukwishaka, Venant Habarugira, André Ndagijimana, Jean Nsabimana et Pascal Nyabenda, tous membres du parti CNL, originaires de cette colline, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Ngozi par des membres de la milice Imbonerakure accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, un groupe de membres de la milice Imbonerakure dont Salvator Manariyo, Pascal de cette colline demandaient illégalement une amende de 100 000 fbu à Gérard Ndayisaba. Un groupe d'autres Imbonerakure sont venus et ont commencé à tabasser le chef de colline. Selon les mêmes sources, plusieurs membres de ces deux partis politiques sont arrivés sur les lieux et se sont affrontés, de 17 heures à 1 heure du matin, du 25 au 26 avril 2022.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 3 mai 2022, au poste de police de la zone Gatwe, commune Kayogoro, province Makamba, Lucien Sakubu et son petit frère René Niyongirako, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits au cachot de ce poste, par un OPJ alors qu'ils allaient porter plainte contre des Imbonerakure qui leur avaient volé une somme de plus de 300 000 fbu lors d'une embuscade. Selon des sources sur place, en date du 2 mai 2022, vers 22 heures, sur la colline Nyantakara, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, ces deux victimes sont tombées dans une embuscade tendue par une quinzaine de membres de la milice Imbonerakure dont Niyonkuru, Zalbabert, Munezero dirigés par Fanuel Ndayishimiye, chef de colline Nyantakara. Selon les mêmes sources, certains responsables du parti CNDD-FDD et des administratifs à la base avaient déjà planifié d'éliminer Lucien Sakubu en l'accusant de dénoncer les abus commis par certains responsables de cette localité.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 5 avril 2022, sur la colline et commune Rusaka, province Mwaro, Mélance Ndayizeye et Dieudonné, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 4 mai 2022, vers 20 heures, sur cette même colline, Mélance s'était disputé avec Clovis, chef des Imbonerakure dans son cabaret. Cet Imbonerakure avait provoqué Mélance et lui a jeté une bouteille vide et Mélance a blessé Clovis avec la même bouteille au niveau de la tête. Selon les mêmes sources, Clovis a été conduit au CDS Rusaka pour les soins de santé. Le lendemain, l'administrateur de la commune Rusaka et le 1er secrétaire communal du parti CNDD-FDD ont organisé une réunion de pacification auprès de la population.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya

En date du 3 juin 2022, sur la colline Masango, commune et province Muramvya, Fidèle Manirakiza, membre du parti CNL, commerçant grossiste des produits BRARUDI, a été arrêté et conduit au cachot communal de la police de Muramvya. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir réceptionné des produits BRARUDI dans son dépôt à 4 heures du matin, par l'administrateur communal, Espérance Nduwimana qui s'est rendue sur les lieux accompagnée par des policiers. Ces policiers ont saisi 32 casiers de primus et 82 casiers de la bière Nyongera sur l'ordre de cette autorité communale. Selon les mêmes sources, les boissons avaient été cependant réceptionnées à 18 heures et il s'agit d'un montage contre lui par des membres de la milice Imbonerakure pour l'empêcher d'exercer son commerce.

Un responsable collinaire du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 10 juin 2022, vers 8 heures du matin, tout près du poste de police appelé chez Hassan, sur la 14^{ème} transversale Kirekura, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Samson Nyandwi, photographe et responsable du parti CNL sur la colline Nyabunyegeri, de la même zone et commune a été arrêté par des Imbonerakure dont Nduwimana, responsable des Imbonerakure sur la 14^{ème} transversale Kirekura, Jean Pierre Karihanze, responsable du parti CNDD-FDD sur cette même colline et les Imbonerakure Nestor et Nshimi. Selon des sources sur place, Samson Nyandwi a été conduit à la permanence du parti CNDD-FDD sur cette colline et il a été accusé d'être en possession des effets militaires mais en vain. Selon les mêmes sources, la victime a été par la suite conduite au poste de police de Kirekura puis au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. En date du 11 juin 2022, vers 14 heures, Samson a été embarqué à bord d'un véhicule de type TI I 3077 A par Djuma Ramadhan, agent du SNR vers le cachot du SNR à Bujumbura Mairie, tout près de la cathédrale Regina Mundi.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Matana, province Bururi

En date du 10 juin 2022, vers 16 heures, au chef-lieu de la commune Matana, province Bururi, Venuste Ndiokubwayo et Léonidas, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés et conduits à la permanence du parti CNDD FDD par un groupe des membres de la milice Imbonerakure dont Watara et Samuel responsable des jeunes Imbonerakure en commune Matana. Selon des sources

sur place, ces deux membres du parti CNL ont été libérés après quelques temps grâce à l'intervention de l'administrateur de la commune Matana, Dieudonné Nkuzimana.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 27 juin 2022, vers 8 heures, sur la colline 13ème transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Juvénal Ntamarerero, membre du parti CNL, originaire de la province Cibitoke, résident sur cette colline, a été arrêté par Gaston Singora, chef de cette zone. Selon des sources sur place, sur cette même transversale, la victime a été embarquée et conduite au cachot du SNR situé tout près de la cathédrale Regina Mundi, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, par Salvator Ihorihoze, responsable du SNR en province Bujumbura rural, à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir participé à Cibitoke à la célébration du troisième anniversaire du parti CNL dont les festivités ont été rehaussées par Honorable Agathon Rwasa, Représentant légal dudit parti.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Busoni, province Kirundo

En date du 29 juillet 2022, sur la colline Rwibikara, au centre de Bishisha, commune Busoni, province Kirundo, le prénommé Rémégie, secrétaire communal du parti CNL, a été arrêté à son domicile, par une autorité militaire non identifiée et a été conduit à bord d'un véhicule militaire pick-up vers un endroit inconnu. Selon des sources sur place, en date du 30 juillet 2022, il a été retrouvé au cachot du parquet de Kirundo. Selon les mêmes sources, Rémégie n'a ni droit aux visites de sa famille ni de ses amis.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 26 juillet 2022, sur la colline Kayogoro, zone Mugeni, commune Kayogoro, province de Makamba, Bonaventure Ndikuriyo alias Bolingo et le nommé Nzirubusa ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro, sur l'ordre de Daniel Hakizimana, chef de zone Mugeni. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été interceptés au moment où ils participaient aux travaux de construction d'une maison qui sera utilisée comme une permanence zonale du parti CNL à Mugeni.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 28 juillet 2022, sur la colline et commune Kayogoro, province de Makamba, Longin Ndereyimana, membre du parti CNL, a été arrêté par Antoine Ndayiragije, administrateur de la commune Kayogoro. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du commissariat communal de la police à Kayogoro. Selon les mêmes sources, il a été accusé d'avoir participé à la construction d'une permanence.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 26 juillet 2022, dans la zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Ézéchiel Nzisabira, cultivateur, âgé de 40 ans, a été arrêté par la police du commissariat de Kayogoro accusé d'avoir prêté sa parcelle au comité zonal du parti CNL pour y ériger un bureau de la permanence. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du commissariat de police à Kayogoro. Selon les mêmes sources, Daniel Hakizimana, chef de zone Mugeni est à l'origine

de cet incident car il a suspendu les activités de construction de ce bureau avant d'appeler des policiers pour l'arrêter.

Vingt-quatre membres du parti CNL arrêtés par des Imbonerakure en province Kirundo

En date du 14 août 2022, au centre de négoce de Munzenze-Mpuzamahanga, colline Murama, commune et province Kirundo, un groupe d'Imbonerakure commandés par un certain Kigamba, a arrêté les membres du CNL (des danseurs intore) qui se rendaient à Kirundo dans les cérémonies du 3^{ème} anniversaire de leur parti. Selon des sources sur place, ils ont passé 3 heures alors qu'ils avaient la permission et il a fallu l'intervention des militaires du camp Mutwenzi pour débloquer la situation. Selon les mêmes sources, le matériel de ces danseurs intore qui avaient été confisquée par ces Imbonerakure n'est pas encore retrouvé

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 août 2022 indique qu'en date du 24 août 2022, sur la colline 12ème transversale Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jules Miburo, membre du parti CNL, originaire de la colline Gakungwe, commune Kabezi de la même province, a été arrêté par le prénommé Richard, responsable de cette colline. Selon des sources sur place, Jules a été embarqué dans le véhicule de ce responsable de type Jeep Prado immatriculé I 1245A vers le cachot du poste de police de la zone Maramvya. Selon les mêmes sources, en date du 26 août 2022, il a été conduit au parquet de Kabezi et a par la suite été transféré à la prison de Mpimba

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 septembre 2022 indique qu'en date du 3 septembre 2022, sur la colline Nyentakara, commune Kayogoro, province Makamba, Léonce Sakubu membre du parti CNL, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro par Antoine Ndayiragije, administrateur de la commune Kayogoro, accompagné par des membres de la milice Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, son ménage a subi une fouille perquisition sans mandat par cette autorité communale. Cette arrestation a eu lieu après qu'Onesphore Nirera et un pasteur nommé Hajayandi aient été arrêtés par le commissaire régional de police avec 30 bidons vides qu'ils utilisaient pour la fraude du carburant. Ces derniers avaient été accusés de fraude. Selon les mêmes sources, Léonce Sakubu a été libéré en date du 7 septembre 2022 sur l'ordre du Commissaire Régional de police sud.

Deux responsables du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba.

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 octobre 2022 indique que depuis le 19 octobre 2022, sur la colline Rusovu, zone Dunga, commune Kayogoro, province Makamba, Abedenego Sindayihebura et Ezéchiel Nibitanga, tous responsables du parti CNL ont été arrêtés à leurs domiciles et conduits par des policiers au cachot du commissariat communal de police de Kayogoro, sur l'ordre de l'administrateur communal, Antoine Ndayiragije. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir assuré une médiation entre deux femmes membres du parti CNL en litige alors qu'il y a des para-juristes collinaires et des policiers chargés de cette mission. Selon les mêmes sources, le lendemain, ces responsables du parti CNL ont vu des policiers à leurs domiciles pour les arrêter.